

Listes de diffusion académiques

Référence	Manuel utilisateur
Version	22/11/2017
Diffusion	Usage interne à l'académie
Pages	1/5

SOMMAIRE

AUTHENTIFICATION	2
CONSULTER LES LISTES EXISTANTES	2
POSTER SUR UNE LISTE	3
S'ABONNER A UNE LISTE	3
CREER UNE LISTE	4

CLASSIFICATION-MEN-C1-25-02-2015

La diffusion de ce document est restreinte aux détenteurs d'un compte de messagerie académique.

 académie Versailles RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 	<h2>Listes de diffusion académiques</h2>	Référence	Manuel utilisateur
		Version	22/11/2017
		Diffusion	Usage interne à l'académie
		Pages	2/5

Les listes de diffusion académiques (appelées aussi "listes Sympa") sont accessibles à l'adresse :

<https://messagerie.ac-versailles.fr/listes/>

Leur utilisation vaut acceptation de la [Charte d'utilisation du serveur de listes](#)

Authentification

Une fois que vous accédez à la page d'accueil de sympa, vous pouvez vous identifier.



Il suffit pour cela de cliquer sur le bouton Connexion puis saisir votre adresse de messagerie académique et votre mot de passe, puis de cliquer sur Valider.

Consulter les listes existantes

Toutes les listes ne sont pas visibles. Certaines ne sont accessibles qu'après authentification.

Pour consulter les listes existantes, cliquez sur les catégories/sous-catégories. Vous disposez aussi d'un outil de recherche :

Que désirez-vous faire ?



Saisissez le nom ou bien une partie du nom de la liste puis cliquez sur "Chercher une liste".

Cliquez sur le nom de la liste pour obtenir plus d'informations sur une liste donnée (sous réserve que vous ayez accès à ces informations)

 <p>académie Versailles</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</p> 	Listes de diffusion académiques	
	Référence	Manuel utilisateur
	Version	22/11/2017
	Diffusion	Usage interne à l'académie
Pages	3/5	

Poster sur une liste

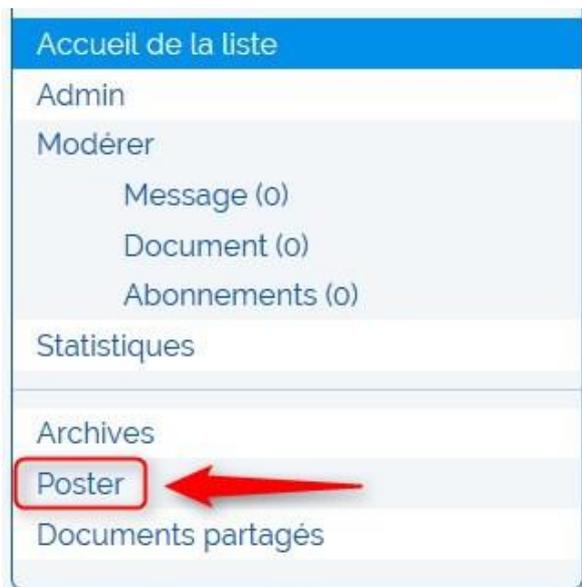
Pour pouvoir écrire sur une liste, il faut qu'elle soit configurée à cet effet. Tout dépend de la liste et du niveau de contrôle choisi.

Il peut y avoir :

- des listes *ouvertes à tous*: n'importe quel internaute peut écrire sur la liste ;
- des listes réservées aux *personnels de l'académie* (l'adresse d'émission devra être du type ...@ac-versailles.fr) ;
- des listes réservées aux *personnels de l'éducation nationale* (avec également contrôle de l'adresse d'émission qui sera académique ou ministérielle) ;
- des listes réservées aux *seuls abonnés...*

Il y a deux façons de poster sur une liste :

- soit en se connectant à l'interface et en s'identifiant. Accédez ensuite à la liste choisie. Si, dans la colonne de gauche, le lien « Poster » est actif, vous êtes autorisé à écrire sur cette liste. Cliquez sur « Poster » :



- soit en relevant le nom de la liste sur l'interface sympa, puis en recopiant ce nom de liste dans le champ destinataire d'un mail envoyé à l'aide d'un client de messagerie ou depuis le webmail.

S'abonner à une liste

Pour s'abonner à une liste, il faut tout d'abord pouvoir accéder à cette liste via l'interface sympa.

Les conditions d'abonnement sont les suivantes :

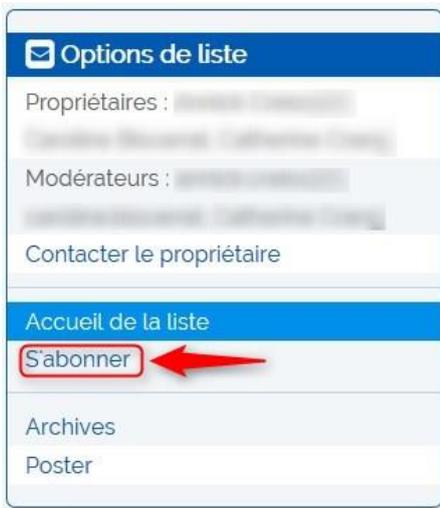
certaines listes sont "fermées" car réservées à un ensemble limité de destinataires. C'est le cas des listes institutionnelles (ex: tous les lycées d'un département, tous les personnels d'un établissement...).

 académie Versailles RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 	<h2><u>Listes de diffusion académiques</u></h2>	Référence	Manuel utilisateur
		Version	22/11/2017
		Diffusion	Usage interne à l'académie
		Pages	4/5

D'autres sont ouvertes et il est possible aux intéressés de demander de s'abonner, même pour les personnels hors éducation.

Connectez-vous à l'interface sympa et trouvez la liste à laquelle vous souhaitez vous abonner. Cliquez sur le nom de cette liste.

Si, dans la colonne de gauche, le lien « S'abonner » est actif, cliquez dessus et suivez les instructions :

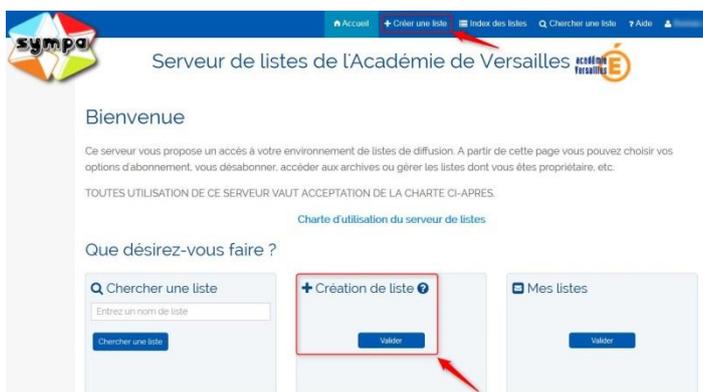


Créer une liste

La création d'une nouvelle liste peut nécessiter l'autorisation préalable de l'inspecteur de la discipline, du chef d'établissement ou de service selon la nature de la liste. Cette personne sera *responsable* de la liste.

Le demandeur de liste (qui en sera l'*animateur*) doit se connecter sur sympa et, après authentification, préparer son projet de liste.

Pour cela (après authentification), cliquez sur « Création de liste » ou « créer une liste » :



 <p>académie Versailles</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</p> 	<h2><u>Listes de diffusion académiques</u></h2>	Référence	Manuel utilisateur
		Version	22/11/2017
		Diffusion	Usage interne à l'académie
		Pages	5/5

Renseignez ensuite le formulaire de création de liste :

Créer une liste à partir d'un modèle
Copier une liste existante

+ Création de liste ?

Nom de liste :

Propriétaire :

 @ac-versailles.fr

Type de liste :

- Liste confidentielle**
 Abonnement / désabonnement interdits. Seuls les propriétaires de la liste peuvent ajouter des membres.
 archives privées
 Liste visible aux seuls abonnés
 Seuls abonnés peuvent poster des messages. LES AUTRES MESSAGES SONT REJETÉS SANS NOTIFICATION.
- correspondants** Liste pour les correspondants techniques d'une application, d'un logiciel, d'une machine,...
 Les archives
 Liste visible après authentification
- Liste de discussion publique**
 archives publiques
 seuls les abonnés peuvent poster des messages
- établissements** Liste d'établissements
 Archives
 Visible de l'intranet sur sympa.ac-versailles.fr
 Seuls les personnels de l'intranet peuvent écrire sur la liste
- Liste de type hotline**
 droit de poster des messages ouvert à tous
 archives privées
 abonnements contrôlés

Enfin, cliquez sur « Envoyez votre demande de création ».